

**Clarisse Thieurmél - Ostéopathe D.O.**



***Santé, Prévention & Bien-être au Travail***  
***L'ostéopathie au service de vos collaborateurs.***

Intervention en Entreprise  
Salariés du tertiaire, de l'industrie et des services.

---

07 59 61 19 95 - [contact@clarosteo.fr](mailto:contact@clarosteo.fr)

# Présentation

Clarisse Thieurmél - Ostéopathe D.O.

Une expertise rigoureuse issue du milieu hospitalier au service de la santé des salariés.



Diplômée de l'**Institut Toulousain d'Ostéopathie** et exerçant en cabinet libéral, j'accompagne les entreprises dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Fortement ancrée dans une démarche de santé globale, j'ai forgé ma pratique au travers de multiples immersions en milieux hospitaliers ainsi que lors d'interventions directes en entreprise, notamment auprès des équipes du groupe La Dépêche. Cette double expérience du terrain médical et du monde du travail me permet d'apporter une réponse rigoureuse, sécurisée et parfaitement adaptée aux contraintes physiques et posturales rencontrées par vos salariés au quotidien.

## Expérience terrain



- CHU de Toulouse
- Hôpital Joseph Ducuing
- Centre Hospitalier de Moissac



- La Dépêche Du Midi - Toulouse

## Approche

- Raisonnement clinique
- Sécurité du patient
- Travail interprofessionnel
- PEC individualisée

## Public accompagné

- Salariés sédentaires
- Travailleurs postés/manuels
- Cadres & managers

## Mes valeurs



EFFICACITE



PREVENTION



SECURITE



ADAPTATION

# Pourquoi choisir l'ostéopathie en entreprise ?

## Répondre aux enjeux de santé au travail

Les TMS représentent la première cause de maladie professionnelle en France.

Facteurs de risque :

- travail sédentaire, prolongé sur **écran** ;
- **stress** ;
- mauvaise **posture** ;
- gestes **répétitifs**.

L'ostéopathie peut s'intégrer dans une approche globale visant à soulager, conseiller et réduire l'impact des facteurs de risques au travail.

## Objectifs des consultations



Réduire les arrêts  
de travail



Augmenter la  
productivité



Améliorer la qualité  
de vie au travail

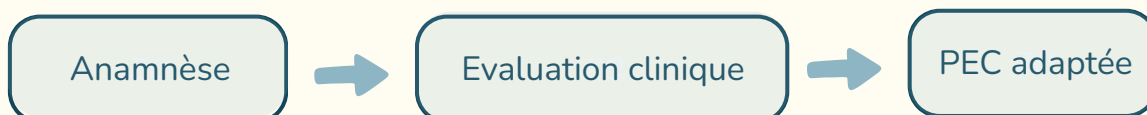


Soulager les  
douleurs

*Chaque prise en charge est précédée d'une évaluation clinique permettant de vérifier la pertinence de l'intervention et d'identifier d'éventuelles contre-indications.*

## Accompagnement des employés

### Consultations individuelles



**Durée moyenne : 30 à 45 minutes**

*Les consultations sont réalisées dans une salle dédiée mis à disposition par l'entreprise.*

# Accompagnement des équipes

La santé de vos collaborateurs  
est le premier moteur de votre réussite.



Vos salariés sont exposés quotidiennement à des contraintes physiques :

- manutentions ;
- station debout prolongée ;
- bureautique sur des postes parfois inadaptés ;
- gestes répétitifs.

Afin d'agir concrètement contre l'usure physique quotidienne tout en valorisant vos équipes, l'intégration de consultations d'ostéopathie au sein de votre entreprise s'impose comme un levier stratégique, alliant **prévention** ciblée des troubles musculo-squelettiques et amélioration durable de la **qualité de vie au travail**.

## Consultations individuelles



- Prise en charge des douleurs liées au travail (lombalgies, dorsalgies, cervicalgies, douleurs d'épaules, tensions musculaires...)
- Bilan préventif
- Prise en charge axée sur la posturologie

## Ateliers collectifs



Prévention des troubles musculosquelettiques ; conseils ergonomiques ; sensibilisation aux postures du quotidien.



# Modalités d'intervention

Une organisation simple et flexible



## Différentes options

Journée **anuelle** OU **biannuelle** OU **mensuelle**

Présence variable selon les besoins et le public.



## Matériel

Je me déplace avec l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des consultations.

L'établissement assure simplement la **mise à disposition d'une salle ou d'un espace calme**.

## Déroulement type

**9h00 – 12h00 PUIS 13h30 – 17h00**

Consultations individuelles

Mise en place d'un planning en ligne  
simplifié pour la réservation des  
créneaux par les salariés.

# Modalités de partenariat

## Tarification et mode de règlement

### Consultations résidents

Tarif consultation : **50 €**

Paiement directement auprès de l'ostéopathe par le salarié ou prise en charge par l'entreprise par le biais d'un contrat de prestation de service.

Possibilité d'un co-financement mixte (salarié/entreprise).

Tarifs préférentiels avec édition de facture pour un éventuel remboursement de la mutuelle.

### Ateliers prévention

Tarif sur devis selon la durée, le nombre de participants et les objectifs de l'établissement.

## Pourquoi choisir cette collaboration ?



#### Une pratique fondée sur le raisonnement clinique

Formation complète, expérience hospitalière et pratique clinique encadrée.



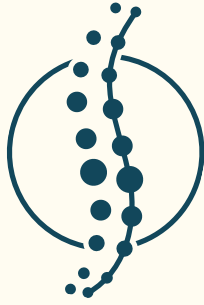
#### Une expérience auprès de nombreux travailleurs

Interventions en milieu hospitalier, en médecine du travail et en entreprises.



#### Une organisation clé en main

Mise en place simple, sans charge administrative importante pour l'établissement.



Clarisse Thieurmél - Ostéopathe D.O.

*Faites de la santé de vos collaborateurs un levier de performance et de bien-être durable.*

## Contact

 [07 81 84 46 04](tel:0781844604)

 [contact@clarosteo.fr](mailto:contact@clarosteo.fr)

 Lamontjoie – Lot-et-Garonne